



IRAQ

UNHCR
RAPPORT GLOBAL 2013



Aperçu

Faits marquants

- Les évolutions internes et régionales en 2013 ont continué de poser des difficultés pour le programme du HCR en Iraq où l'on a pu noter un regain notable des problèmes de sécurité et l'arrivée continue de réfugiés en provenance de Syrie voisine. Le HCR a poursuivi son travail sur divers fronts dans tout le pays afin d'assister et de protéger une diversité de personnes relevant de sa compétence, soit des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides.
- Un programme d'aide en espèces destiné aux personnes extrêmement vulnérables relevant
- des quatre catégories (réfugiés, apatrides, rapatriés et déplacés internes) a identifié et aidé plus de 3 000 familles.
- Des abris et matériaux de reconstruction bon marché ont été fournis aux familles rapatriées dans l'ensemble de l'Iraq.
- Des avocats des centres de protection, assistance et réintégration ont fourni des conseils juridiques à quelque 9 000 personnes relevant de la compétence du HCR.
- Plus de 200 000 réfugiés syriens ont été enregistrés et ont reçu des produits de secours et des

Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	20
Total personnel	328
Effectif international	108
Effectif national	197
Personnel JEA	1
VNU	13
Autres	9

services essentiels grâce aux efforts coordonnés de plus de 30 organisations humanitaires pilotées par le HCR. Les personnes vivant en dehors des camps ont reçu une aide en espèces et leurs communautés d'accueil ont bénéficié de 130 projets à impact rapide basés sur la communauté dans les domaines de l'eau, de l'éducation et de la création de revenus.

- Le HCR a mené un exercice de vérification des réfugiés palestiniens et leur a délivré des certificats de réfugiés, le cas échéant.
- En 2013, le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) a contribué à la protection et à l'assistance de tous les réfugiés en leur fournissant des services dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'éducation et des abris. Le GRK a également alloué des sites pour des camps de réfugiés et assuré la protection et la sécurité des camps et des acteurs humanitaires présents sur place.
- Le Gouvernement d'Iraq a fourni d'importantes contributions financières à la réponse humanitaire en faveur des réfugiés syriens.
- Une campagne de télévision kurde/HCR a permis de récolter, auprès de la communauté, des dons de 735 tonnes de nourriture et produits de secours essentiels d'une valeur de 1,5 million de dollars E.-U.
- Les évaluations menées par le HCR et ses partenaires ont confirmé que plus de 50 pour cent des habitants du site temporaire de transit de Hurriya (ancien camp d'Ashraf) avaient besoin d'une protection internationale et que 10 pour cent de la population totale avait besoin d'être relocalisée.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2013, les principales populations relevant de la compétence du HCR en Iraq comprenaient : des réfugiés de longue date et des demandeurs d'asile originaires de la République islamique d'Iran et de Turquie, en majorité d'origine kurde ; des réfugiés palestiniens ayant obtenu l'asile sous le régime antérieur, la plupart vivant dans des camps, des installations et des zones urbaines dans tout l'Iraq – principalement dans la région du Kurdistan, mais aussi à Bagdad et dans d'autres gouvernorats ; des Syriens

résidant dans des camps et au sein des communautés d'accueil dans la région du Kurdistan ; des réfugiés irakiens rentrant en Iraq en provenance des pays voisins ; des déplacés internes irakiens. En outre, des dizaines de milliers de personnes, principalement des Kurdes fayli et des Bidounes, étaient considérées comme apatrides en Iraq. Le HCR et le gouvernement ont donc prévu de mener un exercice d'identification pour déterminer le nombre, la localisation et les besoins de protection de ce groupe.

Type de population	Origine	Total	Nbre pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. arabe syrienne	212 800	212 800	41	41
	Turquie	15 500	15 500	50	52
	Palestiniens	10 000	10 000	49	32
	Rép. islamique d'Iran	8 000	8 000	50	38
	Divers	10	10	44	22
Demandeurs d'asile	Rép. islamique d'Iran	3 100	3 100	38	28
	Turquie	1 300	1 300	40	41
	Rép. arabe syrienne	1 200	1 200	44	43
	Afghanistan	120	120	49	59
	Divers	240	240	40	50
Déplacés internes	Iraq	954 100	104 300	50	58
Apatrides	Personnes apatrides	120 000	-	-	-
Déplacés de retour, y compris apparentés déplacés	Iraq	63 300	38 500	50	58
Rapatriés (réfugiés)	Divers	60 900	48 100	50	57
Total		1 450 570	443 170		

| Résultats en 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE			
Les personnes relevant de la compétence du HCR ont obtenu un meilleur accès à l'aide et aux recours juridiques			
Résultat/impact : Moyennant 18 centres de protection, assistance et réintégration (PARC), 40 équipes mobiles sur tout le territoire iraquien et six centres de retour, intégration et communauté (RICC) à Bagdad, le HCR a surveillé la protection des personnes relevant de sa compétence et leur a fourni une aide juridique. Ces centres ont aidé près de 9 000 déplacés internes et rapatriés à obtenir l'enregistrement et la délivrance de documents pour les nouveaux nés et les mariages, et à mettre à jour leurs documents.			
Écarts : Des besoins essentiels, en particulier parmi les déplacés internes, n'ont pas pu être satisfaits en raison de contraintes financières et d'un nombre limité d'équipes mobi.			
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès à l'aide juridique	Déplacés internes	80	70
	Rapatriés	75	80
	Réfugiés (non-syriens)	95	80
	Réfugiés (syriens)	70	65
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant de l'aide juridique	Déplacés internes	15 000	6 188
	Rapatriés	1 000	2 371
	Réfugiés (non-syriens)	500	215
	Réfugiés (syriens)	15 000	1 550
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée			
Résultat/impact : Le HCR a mené un exercice de vérification pour les réfugiés palestiniens. Quelque 8 800 personnes se sont vu délivrer des certificats de réfugiés, conduisant ensuite le Gouvernement à leur délivrer des cartes d'identité. Cela a permis au HCR d'obtenir des informations plus précises comme la localisation des réfugiés et leurs besoins de protection.			
Le HCR a enregistré 3 155 résidents au Centre temporaire de transit de Hurriya (CTT). Plus de la moitié d'entre eux ont été considérés comme ayant besoin d'une protection internationale et 10 pour cent comme nécessitant une relocalisation. Le HCR a également enregistré plus de 200 000 réfugiés syriens.			
Écarts : Le processus de détermination du statut de réfugié pour les réfugiés non syriens n'a pas progressé comme prévu, car les efforts ont été concentrés sur la population réfugiée syrienne.			
Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées à titre individuel	Déplacés internes	90%	42%
	Rapatriés	85%	88%
	Réfugiés	100%	54%
	Centre temporaire de transit de Hurriya	100%	100%
	Apatrides	10%	0%
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées grâce à des initiatives facilitant l'enregistrement sur le terrain	Déplacés internes	80 000	63 270
	Rapatriés	100 000	68 555
	Réfugiés (non-syriens)	2 000	1 947
	Centre temporaire de transit de Hurriya	3 000	3 155
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR profilées	Apatrides	100 000	500

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque de violence sexuelle et sexiste réduit et qualité de la réponse améliorée			
<p>Résultat/impact : Le HCR a coopéré étroitement avec ses partenaires et la société civile pour renforcer sa réponse face à la violence sexuelle et sexiste par la surveillance, la prévention, le conseil/la sensibilisation, l'identification de services de qualité adéquats (juridiques, médicaux, sociaux et psychologiques) et l'orientation vers ces derniers. Tous les survivants connus de violence sexuelle et sexiste ont bénéficié d'un soutien.</p> <p>Écarts : La stigmatisation et la culture d'impunité pour les auteurs ont conduit à un nombre extrêmement faible de cas de violence sexuelle et sexiste signalés parmi les personnes relevant de la compétence du HCR. Le HCR et ses partenaires ont continué de renforcer les moyens et les mécanismes d'orientation en matière de violence sexuelle et sexiste dans tout le pays.</p>			
Mesure dans laquelle les survivants de violence sexuelle et sexiste bénéficient d'un soutien	Déplacés internes	90%	55%
	Réfugiés (non-syriens)	60%	55%
	Réfugiés (syriens)	75%	55%
Nombre de personnes conseillées	Déplacés internes	1 350	1 260
	Réfugiés (non-syriens)	900	171
	Réfugiés (syriens)	1 500	3 105
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
<p>Résultat/impact : En 2013, le HCR a installé 30 stations hydrauliques par osmose inverse dans les gouvernorats centraux. Des formations adéquates dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) ont également été dispensées au personnel des partenaires. Les réfugiés syriens des camps ont bénéficié de 31 litres d'eau potable par personne et par jour, en moyenne.</p> <p>Écarts : L'accès à l'eau est demeuré un problème majeur dans la plupart des installations de déplacés internes. Les contraintes budgétaires et la lenteur des procédures d'autorisation par le gouvernement ont eu un impact négatif sur la capacité du HCR à répondre à tous les besoins évalués dans le centre et le sud du pays.</p>			
Nombre moyen de litres d'eau potable disponibles par personne et par jour	Réfugiés (syriens)	20	50
Nombre de puits construits	Déplacés internes	140	30
Nombre de robinets d'eau réparés	Réfugiés (syriens)	381	40
Accès aux produits de base et aux services essentiels			
<p>Résultat/impact : Quelque 29 000 familles réfugiées syriennes basées dans des camps ont bénéficié de produits non alimentaires comme des couvertures, des matelas, des ustensiles de cuisine, des jerrycans et des produits d'hygiène. Les réfugiés syriens vivant en dehors des camps ont reçu des aides en espèces et ont bénéficié de projets communautaires.</p>			
Pourcentage de ménages dont les besoins en produits de base et produits domestiques sont couverts	Réfugiés (syriens)	100%	92,6%
Nombre de personnes/familles bénéficiant d'un soutien	Réfugiés (syriens)	30 500	29 192
Abris et infrastructures construits, améliorés ou maintenus			
<p>Résultat/impact : Des abris bon marché ont été fournis à près de 900 familles rapatriées dans tout l'Iraq, et 165 familles ont reçu des matériaux pour rénover leurs maisons. Des abris d'urgence adéquats ont été fournis à 9 705 réfugiés syriens.</p> <p>Écarts : En raison de contraintes financières, le HCR n'a pas été en mesure de répondre de manière adéquate à tous les besoins en abris évalués. En outre, les réfugiés non hébergés dans les camps ont été confrontés à d'importantes difficultés pour trouver des hébergements à louer à des prix abordables, faute de logements disponibles et de prix accessibles. L'aggravation du surpeuplement et le recours à des abris ne répondant pas aux normes ont été observés.</p>			
Pourcentage de ménages vivant dans des habitations adéquates	Déplacés internes	5,20	29
	Rapatriés	50	68
	Réfugiés (syriens)	100%	64,8%
Nombre d'abris de long terme/permanents fournis	Déplacés internes	2 854	550
	Rapatriés	1 145	830
Nombre d'abris d'urgence fournis	Réfugiés (syriens)	12 000	9 705

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRE			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Résultat/impact : Des kits de démarrage et des fournitures pour petits commerces ont été fournis, ce qui a facilité la réintégration/installation sur place de quelque 1 100 personnes relevant de la compétence du HCR.			
Écarts : En raison de contraintes budgétaires, plusieurs besoins identifiés parmi les personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pas pu être satisfaits de manière adéquate, seuls 15 pour cent des besoins évalués étant couverts. La pénurie d'emplois en Iraq est demeurée une contrainte majeure.			
Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont eu un accès formel à des opportunités d'emploi dans le pays d'accueil	Déplacés internes	60%	80%
	Rapatriés	80%	80%
	Réfugiés	85%	80%
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant de kits de production ou de contributions pour des activités d'agriculture/élevage/pêche.	Déplacés internes	780	612
	Rapatriés	800	376
	Réfugiés	200	154
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Result/impact: La réinstallation est demeurée un outil de protection pour les réfugiés confrontés à des difficultés particulières. Le HCR a réinstallé 26 réfugiés et il est intervenu pour faciliter le départ de 311 personnes du CTT de Hurriya.			
Écarts : Les solutions hors d'Iraq pour les résidents qualifiés du CTT de Hurriya ont été insuffisantes pour couvrir tous leurs besoins de réinstallation.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR pour lesquelles le HCR est intervenu pour faciliter leur départ	Réfugiés	45%	18%
	Réfugiés	300	26
	Centre temporaire de transit de Hurriya	1 601	311

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Centre de Développement et de Modification au camp de Domiz, Conseil pour les réfugiés d'Erbil, Département des Déplacements et des Migrations, Ministère des Déplacements et des Migrations

ONG :

Action contre la Faim, Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, *Al Arqam*, *Cultural Charity Association*, *Al-Khair Humanitarian Organization*, *Association for Cultural Development for Civil Society*, *Civil Development Organization*, Comité de coordination des ONG pour l'Iraq, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Croix-Rouge française, *Harikar*, *INTERSOS*, *Iraqi Humanitarian League for Human Rights*, *Iraqi Youth League*, *Islamic Relief Worldwide*, *Kurdistan Reconstruction and Development Society*, *Peace Winds Japan*, Première Urgence–Aide Médicale Internationale, *Qandil*, *REACH*, *Rebuild Iraq Recruitment Program*, *Resurrecting Iraqi People Center*, *Save the Children*, *Un Ponte Per*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Département des Déplacements et des Migrations, Ministère des Déplacements et des Migrations

Autres :

OIM, OMS, PAM, UNESCO, UNICEF

Évaluation des résultats

En collaboration avec le gouvernement et les acteurs humanitaires concernés, le HCR a fourni protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence grâce au plaidoyer et à des interventions juridiques et de protection. Le soutien matériel a inclus l'approvisionnement en eau et assainissement, les abris, ainsi que des petites réparations et d'autres mesures pour soulager leurs conditions de vie difficiles.

Un exercice de vérification concernant les réfugiés palestiniens à Bagdad a permis d'actualiser et d'ajouter de nouvelles informations dans la base de données, d'identifier les personnes à risque et de contribuer à la mise en place d'un système de surveillance. A la fin de l'année, l'Albanie et l'Allemagne ont admis des résidents du CTT de Hurriya par des voies humanitaires et consulaires.

Une aide en espèces en faveur des personnes extrêmement vulnérables dans la majeure partie des gouvernorats du sud et du centre a été allouée à 3 000 bénéficiaires, après avoir mené une évaluation individuelle pour chaque famille.

Le HCR a coopéré étroitement avec les partenaires et la société civile afin de renforcer sa réponse face à la violence sexuelle et sexiste grâce à des activités de surveillance, de prévention et de sensibilisation, ainsi que l'identification de services de qualité adéquats (juridiques, médicaux, psychologiques et sociaux) et l'orientation vers ces derniers.

Les principales contraintes en Iraq sont demeurées la situation sécuritaire instable et en voie de détérioration, la pénurie d'opportunités d'emploi et le manque d'électricité, d'eau potable, de soins de santé et d'éducation adéquats. Les réfugiés, les déplacés internes et les rapatriés ont été confrontés aux mêmes problèmes que les autres Iraquiens, mais ils ont disposé de moins de mécanismes d'adaptation en raison de leur marginalisation liée à leur statut.

Coopération avec les partenaires

L'amélioration de la protection et de l'assistance des personnes relevant de la compétence du HCR a été obtenue grâce à des partenariats avec des organismes gouvernementaux, des réseaux de protection du HCR, des ONG internationales et nationales.

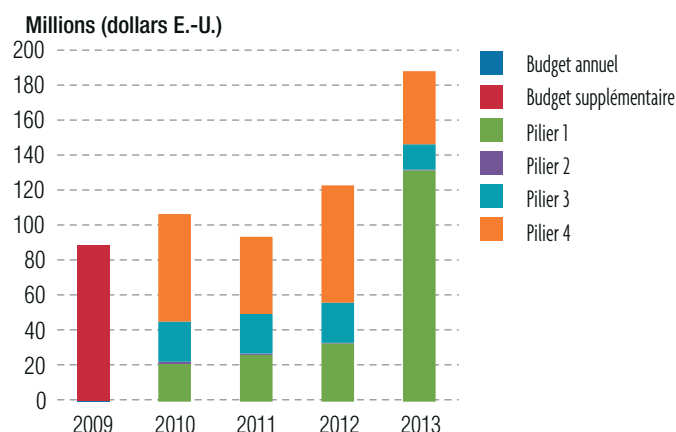
Tout au long de l'année 2013, le HCR a piloté la coordination de la réponse humanitaire internationale face à l'urgence des réfugiés syriens, en facilitant des réunions régulières et des groupes de travail sectoriels avec les partenaires et les autorités à Bagdad, Erbil et sur le terrain.

Informations financières

Dépenses en Iraq | 2009-2013

Le budget global final 2013 pour l'opération du HCR en Iraq avait été fixé à 293,7 millions de dollars E.-U., contre 231,5 millions en 2012. Le niveau de financements disponibles pour cette opération a permis de couvrir des dépenses globales à hauteur de 188,3 millions de dollars E.-U., soit 64 pour cent des besoins globaux.

Dans le cadre du Plan de réponse régional inter-organisations 2013 pour la Syrie (RRP5), les besoins globaux présentés par toutes les organisations participantes pour couvrir les besoins de la population réfugiée syrienne en Iraq se sont élevés à 310,9 millions de dollars E.-U.



Budget, revenus et dépenses en Iraq | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	182 852 932	1 322 163	27 304 149	82 250 093	293 729 337

Revenus issus des contributions ¹	96 225 811	0	0	1 686 421	97 912 232
Autres fonds disponibles / transferts	36 247 213	422 065	14 494 972	39 937 526	91 101 775
Total des fonds disponibles	132 473 024	422 065	14 494 972	41 623 947	189 014 007

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Instruments régionaux et internationaux	224 028	0	0	0	224 028
Droit et politique générale	448 056	8 467	0	0	456 523
Institutions administratives et pratiques	0	0	93 831	0	93 831
Accès à l'assistance juridique et recours	505 100	7 446	187 662	5 176 531	5 876 739
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	448 056	0	0	0	448 056
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	0	933 494	933 494
Sous-total	1 625 240	15 912	281 494	6 110 026	8 032 672

Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	1 455 631	0	0	0	1 455 631
Enregistrement et établissement de profils	3 563 007	7 446	1 657 235	1 530 666	6 758 354
Procédures de détermination du statut	448 187	0	0	0	448 187
Documents individuels	0	30 682	203 053	305 404	539 139
Enregistrement et documents d'état civil	229 278	0	187 663	0	416 942
Sous-total	5 696 104	38 128	2 047 951	1 836 070	9 618 253

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	3 381 757	0	93 831	908 052	4 383 639
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	448 056	0	0	0	448 056
Protection des enfants	813 095	0	0	526 795	1 339 890
Sous-total	4 642 908	0	93 831	1 434 847	6 171 586

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>					
Santé	4 221 143	0	0	610 029	4 831 172
Santé procréative et services liés au VIH	173 859	0	0	0	173 859
Sécurité alimentaire	354 450	0	0	0	354 450
Eau	753 314	0	93 831	2 104 697	2 951 843
Assainissement et hygiène	3 297 960	0	93 832	474 621	3 866 412
Abris et infrastructure	17 617 076	0	6 066 676	8 164 935	31 848 687
Accès à l'énergie	616 553	0	138 492	0	755 045
Articles ménagers et articles de base	33 379 156	0	615 291	2 103 564	36 098 011
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 576 259	0	0	0	2 576 259
Éducation	1 639 525	0	123 831	1 247 962	3 011 318
Sous-total	64 629 295	0	7 131 953	14 705 807	86 467 055
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>					
Mobilisation communautaire	970 418	0	0	308 457	1 278 875
Coexistence avec les communautés locales	1 433 797	0	146 506	1 344 497	2 924 800
Autosuffisance et moyens d'existence	4 667 317	0	387 601	3 025 766	8 080 684
Sous-total	7 071 532	0	534 107	4 678 720	12 284 360
<i>Solutions durables</i>					
Stratégie de solutions globales	0	0	281 496	0	281 496
Retour volontaire	744 582	0	475 037	0	1 219 620
Réintégration	0	0	281 495	0	281 495
Intégration	1 192 673	0	0	0	1 192 673
Réinstallation	768 073	0	0	0	768 073
Réduction des cas d'apatridie	0	210 773	0	0	210 773
Sous-total	2 705 328	210 773	1 038 028	0	3 954 129
<i>Direction, coordination et partenariats</i>					
Coordination et partenariats	0	0	562 989	946 370	1 509 358
Gestion et coordination des camps	3 034 478	0	0	305 405	3 339 883
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	448 056	0	0	458 106	906 162
Sous-total	3 482 535	0	562 989	1 709 880	5 755 403
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 910 804	0	0	1 263 359	3 174 163
Gestion des opérations, coordination et appui	3 088 164	98 634	196 727	2 864 054	6 247 579
Sous-total	4 998 968	98 634	196 727	4 127 412	9 421 742
<i>Appui régional et au Siège</i>					
Conseils et appui techniques aux opérations	1 441	0	0	0	1 441
Sous-total	1 441	0	0	0	1 441
Solde des versements aux partenaires d'exécution	36 960 430	58 616	2 607 892	7 021 186	46 648 124
Total	131 813 781	422 065	14 494 972	41 623 947	188 354 765

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.